



BILAN DE MI-MANDAT



**Madame, Monsieur,
Cher(e) Concitoyen(ne),**

En mars 2014, vous m'avez accordé votre confiance, à une très grande majorité, pour conduire une équipe chargée de la gestion de notre commune, pour la période 2014-2020.

A mi-mandat, il m'est apparu légitime de vous rendre compte de notre action par rapport à notre programme électoral, présenté à l'époque.

Ce bilan vous présente l'exécution des actions menées, par rapport à nos engagements mais aussi celles qui ont été réalisées, en plus de celles annoncées.

Je peux vous affirmer qu'après 4 années de mandat, 80% des engagements de notre programme ont été réalisés.

*Ces actions se sont faites **sans recours à la fiscalité ou à l'emprunt**, sur la base d'une gestion saine et d'une recherche systématique de subventions.*

Pour ce qui est des impôts locaux, la fiscalité communale n'a pas augmenté depuis 2008. Elle a même diminué de 50% pour la Taxe d'Habitation en 2017 pour intégrer à l'euro près la nouvelle fiscalité communautaire .

Il n'y a pas eu à Noisy sur Ecole, de projets démesurés, mais le respect des engagements annoncés.

Pour notre deuxième partie de mandat, nous continuerons à poursuivre cette même politique.

Vous souhaitant une bonne lecture des pages qui vont suivre,

*Je vous prie de croire, **Madame, Monsieur, Cher(e) Concitoyen(ne)** à l'expression de mon plus profond dévouement.*

Très cordialement,

Le Maire,

Christian BOURNERY

*Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Fontainebleau*

FINANCES COMMUNALES



GESTION FINANCIERE

La situation financière de la commune est, on ne peut plus, saine. En effet, le budget ne supporte aucun emprunt et aucune dette et toutes les actions et réalisations menées depuis 2014 se font sur fonds propres ou par obtention de subventions adéquates.

Depuis 2014 nous avons accompagné la modernisation comptable de la commune en mettant en place des procédures de dématérialisation qui vous permettent à présent de régler les frais de cantine et périscolaires en ligne. Le service comptable a aussi connu une forte évolution en dématérialisant l'ensemble de ses actes, sécurisant et réduisant les délais de traitement. Votre trésorerie principale se situe désormais rue d'Avon à Fontainebleau, vous y trouverez l'ensemble des services précédemment rendus à la Chapelle la Reine. Les bureaux sont ouverts au public les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.



VOIRIE

La sécurisation par la limitation de vitesse à 50 km, par heure, a été prolongée sur l'ensemble de la route des grandes vallées.

Actions réalisées à 100 %

Réfection et entretien de voirie :
Chemin de la Madeleine

Actions réalisées en +

- Réfection et entretien de voirie : allée du Jeu de Paume, Chemin de la Vielle Garenne, Chemin de la Vallée Jean Guyot
- Aménagement d'un giratoire Carrefour RD 16 Route des Grandes Vallées
- Aménagement sur le thème des licornes, emblème de notre commune, du Rond Point de Chambergeot
- Aménagement pour recueil des eaux de ruissellement Chemin du Vau Maçon
- Construction de 5 puisards pour élimination des eaux de pluie Route des Grandes Vallées

ENVIRONNEMENT

En terme d'environnement, comme le précisait la lettre d'information dédiée en octobre (téléchargeable sur le site rubrique environnement / tri des déchets), nous sommes engagés sur plusieurs fronts dans des processus vertueux, permettant à tous, enfants et adultes d'acquiescer les bons gestes.

Conformément à l'agenda 21 mis en place en 2013, un panneau d'affichage pour l'information communale a été installé en 2016 devant les écoles, une ruche pédagogique siège en face de la mairie et les espaces verts ont été repensés.

Les services techniques de la mairie se sont dotés d'une désherbeuse à vapeur pour mettre en oeuvre le Zérophyto et de divers outillages comme une débroussailleuse et véhicule avec benne électrique qui ne polluent pas notre village. Enfin des vélos à assistance électrique permettent aux agents d'effectuer le portage de plis, sur de courts trajets, et d'effectuer le boitage.

La commune s'est inscrite dans une opération d'extinction totale des éclairages entre 23h00 et 6h00 du matin, pour réaliser des économies d'énergie certes, mais aussi pour éviter la pollution lumineuse, qui perturbe la faune et la flore de notre territoire.

Actions réalisées en +

Vous avez pu apprécier la réouverture des berges de la rivière Ecole, cette promenade a pu reprendre vie grâce au partenariat avec le Syndicat de la Rivière.

Enfin, compte tenu de la réorganisation des compétences à l'échelle intercommunale, la collecte et le traitement des ordures ménagères dépendra désormais du SICTOM de Fontainebleau. Cela ne change en rien les consignes de tri et jours de collecte.

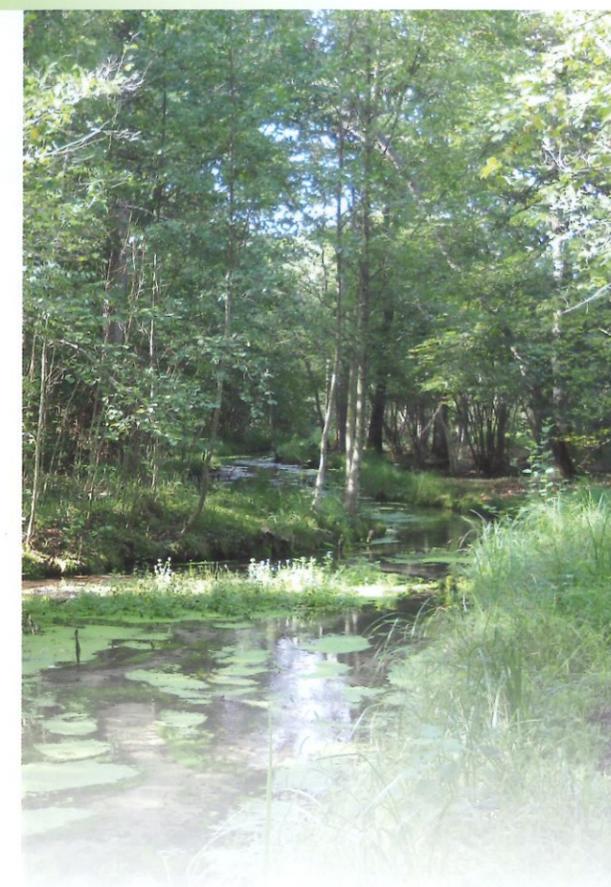
URBANISME



Le nombre de permis de construire a connu une sensible évolution en 2017, après être resté stable pendant 3 ans.

Un Plan Local Urbain Intercommunal verra le jour conformément aux obligations de la loi Notre. Ce nouvel outil sera respectueux de notre cadre de vie, préservant à l'échelle du territoire les zones agricoles, bâties et naturelles, et veillera à l'incomparable qualité paysagère de Noisy-sur-Ecole.

Les Déclarations d'Intention d'Aliéner sont toujours délivrées par le Maire.



Actions réalisées en +

L'interdiction totale de brûler étant entrée en vigueur sur le plan national, une déchetterie verte et gratuite, pour feuilles, branchages et gazon, a été mise en place.

PATRIMOINE



Le 2^{ème} volet de restauration de l'Eglise (chœur et portail d'entrée) ainsi que la restauration des vitraux sont achevés. Si la réfection du Mur du Presbytère et la mise aux normes du paratonnerre ont été effectuées, en 2018 le clocher retrouvera son lustre d'antan. Les cloches si longtemps silencieuses sonneront les 12 coups de midi et les cérémonies religieuses.

Les lavoirs étaient en mauvais état et recevaient des visiteurs indécents, ce qui engendrait dangerosité et dégradations. Ceux-ci ont été entièrement rénovés et sécurisés, tout en restant à la vue des amateurs du patrimoine



Conformément à la loi, des accès pour Personne à Mobilité Réduite ont été créés pour la mairie, la nouvelle salle du conseil et la salle des Mariages, ainsi que pour le restaurant scolaire.

Enfin, moins visible mais essentiel au bon fonctionnement des services techniques un local pour le personnel communal et un local technique ont été aménagés afin aussi de respecter le code du travail (vestiaires, douches, toilettes).

Actions réalisées en +

Afin de faciliter l'utilisation et optimiser la place dans la salle des fêtes, une extension a été aménagée afin de créer un abri et un local rangement pour les tables et chaises. Les façades de la Mairie ont été rénovées, une nouvelle salle du Conseil et des mariages a été créée. Les combles de la Mairie ont été repeints.



ECLAIRAGE PUBLIC

Actions réalisées à 100 %

Réfections des réseaux téléphonique, électrique et d'éclairage public avec enfouissement : Route des Grandes Vallées

Actions réalisées en +

Réfections des réseaux téléphonique, électrique et d'éclairage public avec enfouissement : Chemin du Gros Poirier, Route de Nemours, Rue du Cas Rouge, chemin du Groison, Rue Grande

- Extension du réseau d'assainissement Chemin du Gros Poirier, Chemin du Gué de Grue
- Extension du réseau d'eau Chemin de la Madeleine et renforcement du réseau d'incendie avec changement des poteaux d'incendie Chemin du Groison, Chemin de la Saussaie
- Rénovation des chateaux d'eau avec fresque murale et réfection de la clôture pour une protection du forage d'eau potable Route des Grandes Vallées
- Nouveaux poteaux d'incendie pour une meilleure couverture du territoire
- Rénovation et décoration des murs des transformateurs Rue du Pont de l'Arcade, Rue Grande, Rue d'Auvers, Allée du Jeu de Paume

L'accès au réseau haut débit sera pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau. Le début du déploiement, sur la Commune, est prévu en 2018 et la mise en service se fera début 2020.



Pour plus d'informations consultez le site du syndicat : www.seine-et-marne-numerique.fr

PETITE ENFANCE



Le Relais d'Assistants Maternels bénéficie à présent de locaux permettant, tous les jeudis matins hors vacances scolaires, d'organiser une rencontre entre assistantes maternelles et les enfants en garde. Non seulement les enfants accomplissent des activités collectives, mais les assistantes maternelles échangent sur leurs pratiques, s'informent et sortent de l'isolement.

Le Café des Lutins, lieu d'accueil Parents Enfants, reçoit les parents accompagnés de leurs enfants jusqu'à 4 ans les mardis et vendredis matins de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires.

Actions réalisées en +

La construction d'une aire de jeux, rue du pont de l'arcade, est achevée et accueille déjà un public de nombreux jeunes, créant un nouveau lieu de vie pour notre village.

VIE SCOLAIRE

Les parents d'élèves ont souhaité un retour à la semaine de quatre jours et l'abandon de la semaine de 4.5 jours mise en place pour les années scolaires 2016/2017. Les 10 ateliers Nouvelles Activités Pédagogiques proposés gratuitement aux jeunes noisédiens avaient remporté un fort succès et étaient encadrés par des professionnels.

Actions réalisées en +

La mairie a maintenu son aide financière pour le départ des classes vertes et classes de mer. En 2017 ce sont 50 enfants qui ont pu découvrir le Mont-Saint-Michel.



Actions réalisées à 100 %

Côté travaux, l'école primaire a connu de nombreux changements, avec la réfection des sanitaires, du toit terrasse, de la totalité du chauffage et des installations électriques.

A l'école maternelle c'est la verrière qui a été résolue. La salle de classe en arrière de la mairie connaît une nouvelle vie, accueillant les activités sportives des enfants.

Actions réalisées en +

Les cours d'écoles ont été réaménagés avec l'ajout de gazon synthétique pour les plus petits.

Une fresque réalisée par Valérie Klimzak, Peintre noisédienne, a vu le jour sous le préau des écoles.

La mairie a également investi dans du matériel scolaire avec l'achat de « tableau numérique » permettant une multitude d'activités interactives et l'accès à des supports pédagogiques nouveaux. Des ordinateurs portables sont également mis à disposition des élèves.

Les collégiens et lycéens ont à présent un abri-bus à Auvers pour prendre les bus en direction des établissements scolaires

ACTION SOCIALE

Actions réalisées à 100 %

Les navettes Taxis de porte à porte vers le marché

... et les supermarchés de Milly la Forêt ont été maintenues. Vous pouvez, sur simple appel en mairie, réserver votre transport tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois.

La commune est également traversée par plusieurs lignes de bus qui permettent de rallier nombre de communes du territoire, n'hésitez pas à les emprunter ce sont des lignes régulières, certes calées sur les heures d'entrée et sortie des établissements scolaires secondaires mais elles permettent aussi une connexion entre les communes de l'agglomération.

Les rendez-vous récurrents de seniors ont été reconduits : repas, sortie et colis.

SPORT

Le cross des Trois Pignons connaît un succès grandissant avec 1500 participants et reçoit chaque année le soutien et la logistique de la mairie.

Les travaux pour la réalisation du terrain de bicross débuteront en 2018.

Actions réalisées en +

La tonte hebdomadaire du terrain communal permet une pratique multi-sports aux beaux jours.

VIE ASSOCIATIVE

L'équipe municipale soutient les associations noisédiennes APE, Loisirs et Culture, Comité des Fêtes et Trait d'Union Parents Enfants dans leurs activités par la mise à disposition gracieuse de locaux et une subvention annuelle.

Des ateliers et des nouvelles animations sont proposées par Trait d'Union : art floral, scrapbooking européen, soirées jeux de société, Kapla, cirque, magie.

Actions réalisées à 100 %

Un café associatif animé par Loisirs et Culture a été aménagé dans l'ancien presbytère et propose des activités type Ludothèque intergénérationnelle.



Atelier cuisine mensuel

CULTURE

La commune a accueilli des concerts à l'Eglise Notre Dame et accompagne en soutien logistique les Associations Noisédiennes qui organisent des événements, en mettant à disposition des locaux communaux. Un nouvel atelier théâtre est accueilli à la salle des fêtes tous les jeudis soirs.

COMMUNICATION

Actions réalisées à 100 %

En plus du panneau lumineux installé en face de l'école, l'équipe municipale a souhaité animer le site internet de la commune et propose une Newsletter reprenant régulièrement les parutions que vous pourriez avoir manquées. Pensez-à vous inscrire, vous recevrez alors un bulletin concis et factuel sur les dernières nouvelles noisédiennes.

www.noisy-sur-ecole.com

LE CONSEIL MUNICIPAL



Christian BOURNERY
Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Fontainebleau



Jean-Louis BOUCHUT
1^{er} Maire-Adjoint



Marie-Laure VASSEUR
2^{ème} Maire-Adjointe



Patrice MORIZET
3^{ème} Maire-Adjoint



Catherine FLUHR
4^{ème} Maire-Adjointe



Perle ACHILLES
5^{ème} Maire-Adjointe



Jean-Thomas SEJOURNET
Conseiller Municipal



Nathalie LUCCA
Conseillère Municipale



Gérard BOURGHA
Conseiller Municipal



Patricia SIMONIN
Conseillère Municipale



Benoist GIRARD
Conseiller Municipal



Annie PECQUET
Conseillère Municipale



Daniel MORASSUT
Conseiller Municipal



Françoise BOULIERE
Conseillère Municipale



Andy ARSENDEAU
Conseiller Municipal



Sylvie VATIER
Conseillère Municipale



Philippe MOREAU
Conseiller Municipal



Isabelle LAGORCEIX
Conseillère Municipale



Philippe HOULÈS
Conseiller Municipal